

Mme. Florine PERSONE
M. Sébastien LEQUIEN
Secrétaires SGEN-CFDT
52 rue Daire
80000 AMIENS

JD/AD - 05/18

Saint-Quentin, le 31 mai 2018.

Madame, Monsieur,

Vous avez souhaité appeler mon attention sur le projet de fusion des académies d'Amiens et de Lille, annoncé dans un rapport de l'IGAENR.

Je n'ai pas manqué de solliciter Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education nationale, et vous prie de trouver en pièce jointe, la copie du courrier que je lui ai adressé.

Naturellement, je vous tiendrai informés de la réponse qui me sera apportée.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Julien DIVE

*Bien à vous.
Cordialement*

M. Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
110 rue de Grenelle
75357 Paris SP 07

JD/AD - 05/18

Saint-Quentin, le 31 mai 2018

Monsieur le Ministre,

Mon attention a été appelée par le syndicat SGEN-CFDT Picardie, sur le projet de fusion des académies d'Amiens et de Lille, évoqué dans un rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR), publié le 11 mai dernier.

A la suite du nouveau découpage régional opéré en 2015, le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, alors unifié, avait opté pour la coordination inter académique, en maintenant au sein de « treize régions académiques », les vingt-six académies de la métropole.

Ce choix d'organisation permettait d'intégrer les nouveaux périmètres régionaux, tout en conservant la carte des directions des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) et des académies, pour assurer un pilotage et une gestion de proximité.

Aujourd'hui, cette organisation est remise en cause par le rapport de l'IGAENR, qui préconise, pour la région académique des « Hauts-de-France », de reproduire à l'échelon régional, et au plus tard pour la rentrée scolaire 2021, « l'organisation académique actuelle sur la base d'un réaménagement des services académiques dans leurs sites respectifs confirmés ».

Bien que la fusion proposée semble « ne pas remettre en question un maintien des services déconcentrés du ministère de l'Éducation nationale dans les territoires, en particulier pour les plus isolés », il n'en demeure pas moins qu'elle reste une source d'inquiétudes pour les

personnels, les parents d'élèves et les élus locaux. En effet, elle suscite des interrogations légitimes, notamment sur le territoire de l'ex-Picardie, qui a perdu de nombreuses directions administratives régionales au profit de Lille.

Aussi, je sollicite de votre bienveillance d'être reçu en audience, pour discuter de l'avenir de l'académie d'Amiens.

Certains de l'attention que vous porterez à ce courrier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma considération distinguée.

Julien DIVE

*René d'Amance pour
votre soutien*

